

Aulnay le 17 avril 2015

journal n° 13

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE...

Monsieur le Maire,

Vous avez annoncé vouloir transférer les agents du service animation périscolaire. A notre connaissance, 300 agents de notre collectivité sont concernés et plus de 200 travaillent actuellement pour la ligue de l'enseignement.

Les agents s'interrogent sur de nombreux points. Cette liste n'est pas exhaustive :

Vers quelle association les agents seront-ils transférés ?

Les garderies et les temps d'animations périscolaires (TAP) seront-ils confiés à cette association ou cela restera-t-il de la compétence de la collectivité ?

Aujourd'hui les TAP sur la pause méridienne sont ingérables, il semble impossible de cumuler cette activité avec le temps de la restauration !

Vous avez annoncé une pérennisation des emplois et notamment une généralisation des CDI à 35 heures :

Quelles seront les conditions de reprise ancienneté ?

Combien d'agents seront concernés par ces CDI ?

Y aura-t-il d'autres CDI avec des temps de travail inférieur ?

Combien d'agents seront en CDD et quelle sera leur quotité de travail ?

Y aura-t-il d'autres types de contrats de travail ?

Quel avenir pour les agents en CDI avec la ville, auront-ils le choix de rester ou pas ?

Dans la nouvelle organisation avec le nouveau prestataire, quelles seront les conditions pour être responsable d'une structure ?

Quel est l'avenir des responsables actuels ?

Dans tous les agents (ville et ligue) combien ont déjà le BAfd ?

Il est indispensable que les futurs responsables aient le choix de leurs équipes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et pose des problèmes récurrents.

Quelle va être la suite pour les agents actuellement en cours d'acquisition du BAfd ? (Pour certains la formation arrivera à terme en 2018).

Les agents bénéficient aujourd'hui de la gratuité du repas, qu'en sera-t-il demain une fois qu'ils seront transférés ?

FO DEMANDE :

À être reçu et/ou avoir des réponses rapidement concernant toutes ces interrogations.

FO APPELLE DES A PRESENT :

L'ensemble des agents du secteur animation périscolaire à une grande assemblée générale le jeudi 11 mai prochain.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous, recevez Monsieur le Maire, l'expression de notre entière considération.

Fabienne Massé
Secrétaire général FO